

Vouziers

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

Exercice 2016

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr , rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Volumes facturés.....	5
1.6.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	7
1.7.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	9
1.8.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	12
1.8.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration	12
1.8.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	12
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service	13
2.1.	Modalités de tarification	13
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	14
2.3.	Recettes.....	15
3.	Indicateurs de performance	18
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)	18
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	18
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	20
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)	20
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	21
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	21
4.	Financement des investissements	22
4.1.	Montants financiers.....	22
4.2.	Etat de la dette du service	22
4.3.	Amortissements	22
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	23
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)	23
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	24

1. Caractérisation technique du service

1.1. *Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau ☒ communal
☐ intercommunal

- Nom de la collectivité : Vouziers
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Commune
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Collecte	☒	☐
Transport	☒	☐
Dépollution	☒	☐
Contrôle de raccordement	☒	☐
Elimination des boues produites	☒	☐
Et à la demande des propriétaires :		
Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement	☐	☒
Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses	☐	☒

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Vouziers
- Existence d'une CCSPL ☐ Oui ☒ Non
- Existence d'un zonage ☒ Oui, date d'approbation* : 31/03/2009 ☐ Non
- Existence d'un règlement de service ☒ Oui, date d'approbation* : 04/01/1985 ☐ Non

1.2. *Mode de gestion du service*



Le service est exploité en ☐ régie
☐ régie avec prestataire de service
☐ régie intéressée
☐ gérance
☒ délégation de service public : affermage
☐ délégation de service public : concession

* Approbation en assemblée délibérante

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : VEOLIA EAU – Compagnie générale des eaux
- Date de début de contrat : 01/01/2015
- Date de début de contrat : 01/01/2015
- Date de fin de contrat initiale : 31/12/2026
- Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) : 31/12/2026
- Nombre d'avenants et nature des avenants : 0
- Prestations du contrat : Dépollution, curage, contrôle des installations intérieures, entretien et maintenance UDEP, entretien et maint. postes relèvement, gestion clientèle, refoulement, relèvement, SIG, assistance technique, astreintes, auto-surveillance, métrologie, collecte des eaux pluviales, collecte des eaux usées

1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 4 216 habitants au 31/12/2016 (4 297 au 31/12/2015).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 1 416 abonnés au 31/12/2016 (1 394 au 31/12/2015).

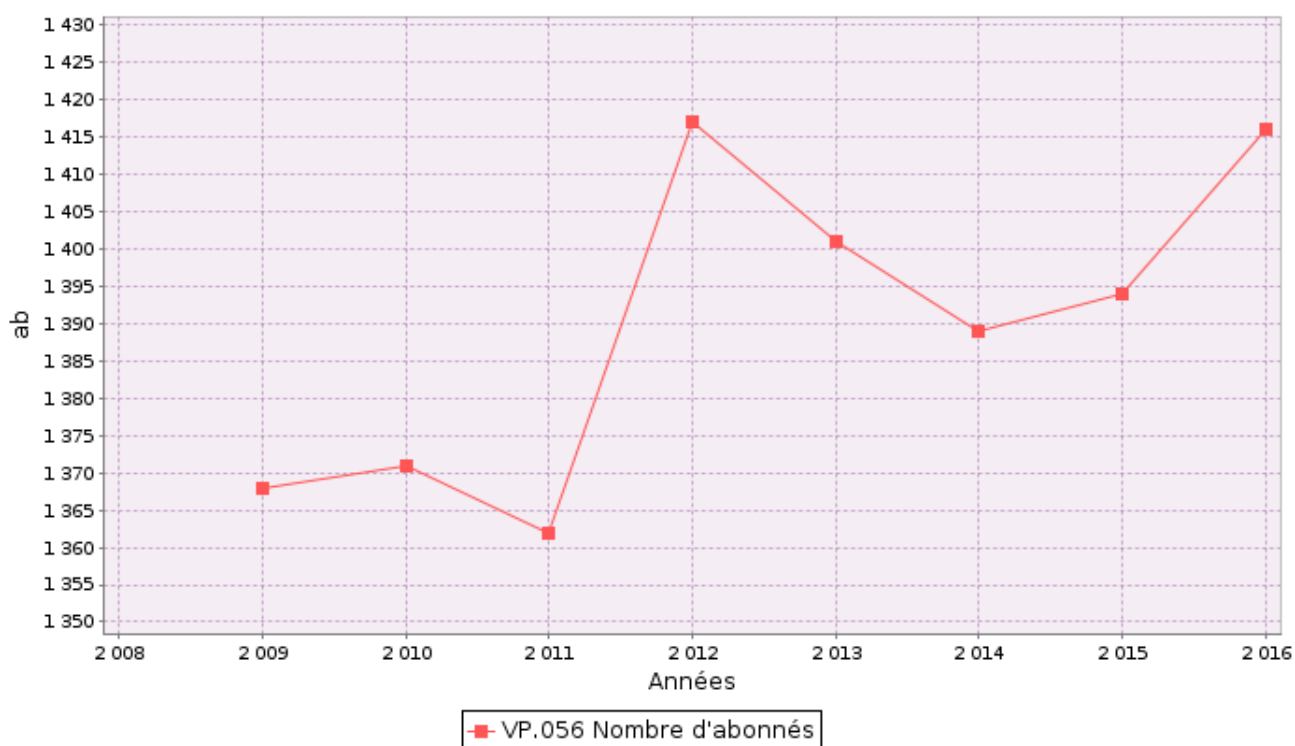
La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2015	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2016	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2016	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Variation en %
Vouziers					
Total	1 394			1 416	1,6%

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 1 416.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 55,75 abonnés/km) au 31/12/2016. (54,88 abonnés/km au 31/12/2015).

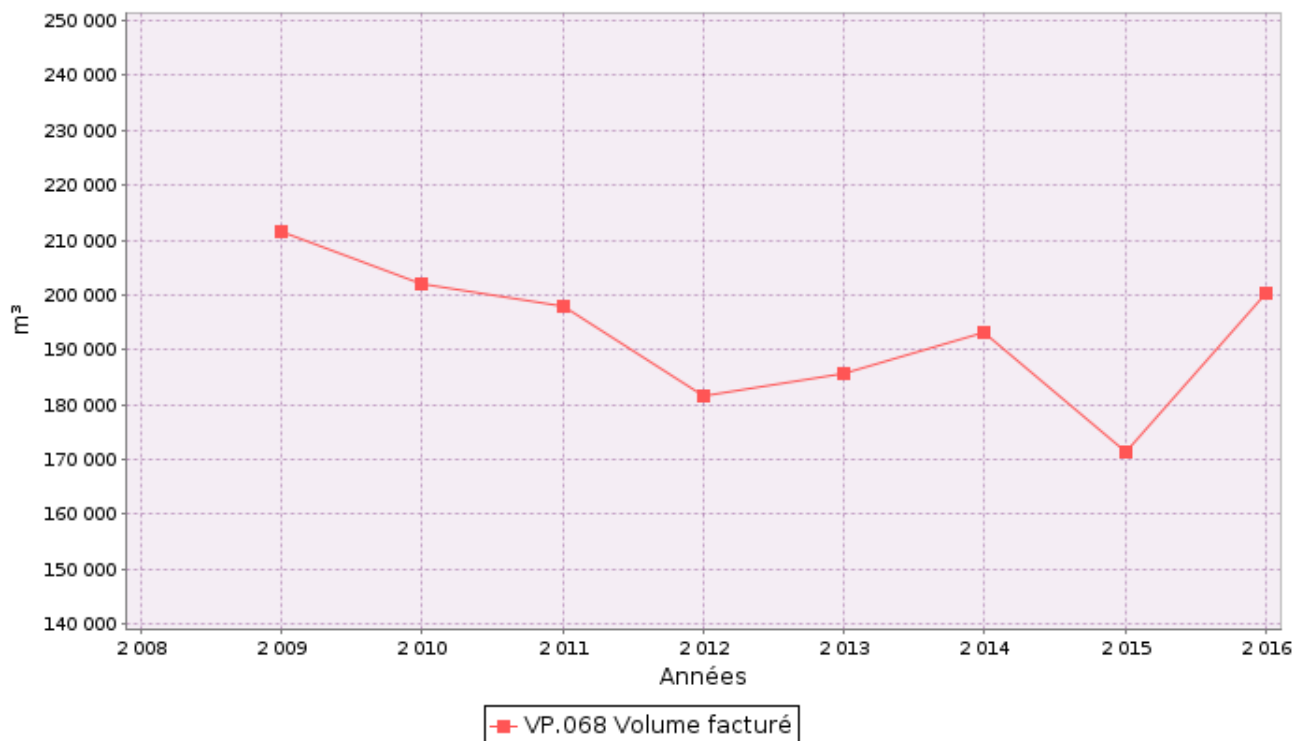
Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,98 habitants/abonné au 31/12/2016. (3,08 habitants/abonné au 31/12/2015).



1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2015 en m ³	Volumes facturés durant l'exercice 2016 en m ³	Variation en %
Total des volumes facturés aux abonnés	171 504	200 486	16,9%



La facture 120 m3 (données issues du RAD Véolia)

VOUZIERS	m³	Prix au 01/01/2017	Montant au 01/01/2016	Montant au 01/01/2017	N/N-1
Production et distribution de l'eau			293,99	289,36	-1,57%
Part délégataire			214,03	214,73	0,33%
Abonnement			45,56	45,42	-0,31%
Consommation	120	1,4109	168,47	169,31	0,50%
Part collectivité(s)			66,78	60,00	-10,15%
Consommation	120	0,5000	66,78	60,00	-10,15%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,1219	13,18	14,63	11,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			250,47	250,47	0,00%
Part délégataire			121,13	121,13	0,00%
Abonnement			24,04	24,04	0,00%
Consommation	120	0,8091	97,09	97,09	0,00%
Part collectivité(s)			129,34	129,34	0,00%
Consommation	120	1,0778	129,34	129,34	0,00%
Organismes publics et TVA			133,36	133,73	0,28%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,4200	49,80	50,40	1,20%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,3000	36,00	36,00	0,00%
TVA			47,56	47,33	-0,48%
TOTAL € TTC			677,82	673,56	-0,63%

1.6. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 3,72 km de réseau unitaire hors branchements,
- 21,68 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

soit un linéaire de collecte total de 25,4 km (25,4 km au 31/12/2015).

L'inventaire des biens

→ Les installations et postes de relèvement/refoulement

Usines de dépollution	Capacité épuratoire en DBO5 (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)
STEP 2014 de Vouziers	540	9 000
Capacité totale :	540	9 000

Capacité épuratoire en kg de DBO5 / j et capacité hydraulique en m3/j selon les données du constructeur, capacité en EH établie sur une base de 60 g de DBO5 par habitant et par jour.

Postes de refoulement / relèvement	Trop plein	Débit des pompes (m3/h)
REF RUE DU PORT	Non	25
REL ECLUSE BO	Non	
REL GAMBETTA	Non	11
REL PRINCIPAL STEP	Non	110
REL RUE GUÉLLIOT	Non	45
REL ZAC	Non	35

→ Les réseaux de collecte

Canalisations	2016
Canalisations eaux usées (ml)	25 171
dont gravitaires (ml)	21 677
dont refoulement (ml)	3 494
Canalisations unitaires (ml)	225
dont gravitaires (ml)	225
Canalisations eaux pluviales (ml)	29 721
dont gravitaires (ml)	29 721

→ Les branchements en domaine public

Branchements		Qualification
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1 413	Bien de retour
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	744	Bien de retour

→ Les équipements du réseau

Equipements de réseau		Qualification
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	374	Bien de retour
Nombre de regards	1 147	Bien de retour
Nombre de déversoirs d'orage	2	Bien de retour

→ Réseaux et branchements

Canalisations	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Longueur totale du réseau (km)	49,1	54,1	55,1	55,1	55,1	0,0%
Canalisations eaux usées (ml)	22 252	25 091	25 171	25 171	25 171	0,0%
dont gravitaires (ml)	21 469	24 025	21 677	21 677	21 677	0,0%
dont refoulement (ml)	783	1 066	3 494	3 494	3 494	0,0%
Canalisations unitaires (ml)	3 863	3 863	225	225	225	0,0%
dont gravitaires (ml)	3 863	3 863	225	225	225	0,0%
Canalisations eaux pluviales (ml)	22 989	25 173	29 708	29 721	29 721	0,0%
dont gravitaires (ml)	22 989	25 173	29 708	29 721	29 721	0,0%
Branchements	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Nombre de branchements eaux usées séparatifs ou unitaires	1 402	1 409	1 412	1 412	1 413	0,1%
Nombre de branchements eaux pluviales séparatifs	742	742	742	744	744	0,0%
Ouvrages annexes	2012	2013	2014	2015	2016	N/N-1
Nombre de bouches d'égout, grilles avaloirs	374	374	374	374	374	0,0%
Nombre de regards	1 147	1 147	1 147	1 147	1 147	0,0%
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	2	2	2	0,0%

2 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Ci-dessous un tableau représentant la surveillance des déversements et l'identification des points de rejets

Nombre de points de rejet	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre d'usines de dépollution	2	2	2	1	1
Nombre de déversoirs d'orage	2	2	2	2	2
Nombre de rejets directs du réseau de collecte d'eaux pluviales au milieu naturel	17	17	17	17	17

1.7. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 1 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

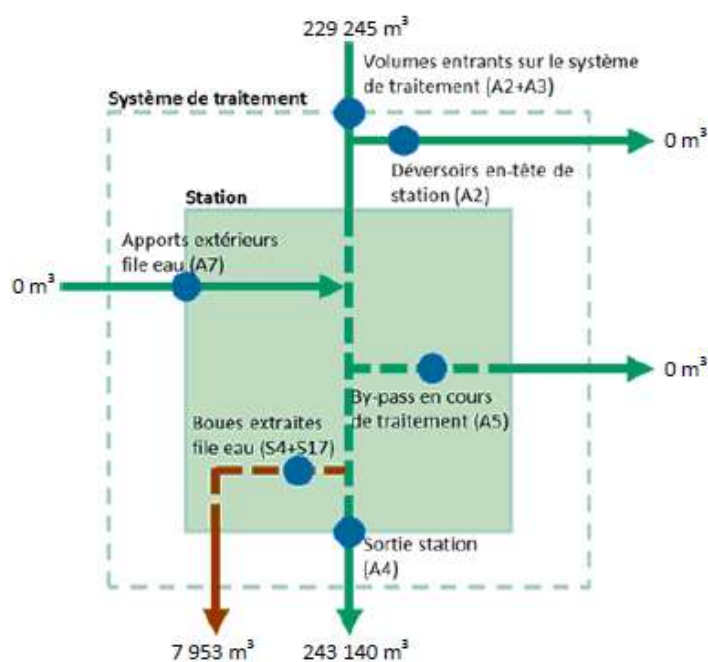
Pour rappel, une nouvelle station d'une capacité de 9000 EH a été mise en place en 2014.

Sur les 12 bilans réalisés en Conditions Normales de Fonctionnement, pour les paramètres DCQ, DBO5 et MES ; les rendements moyens annuels sont supérieures à 96 %. 4 bilans ont été réalisés sur les paramètres NTK, NGL et Pt. Les rendements sont respectivement de 80 %, 70 %, et 80 %

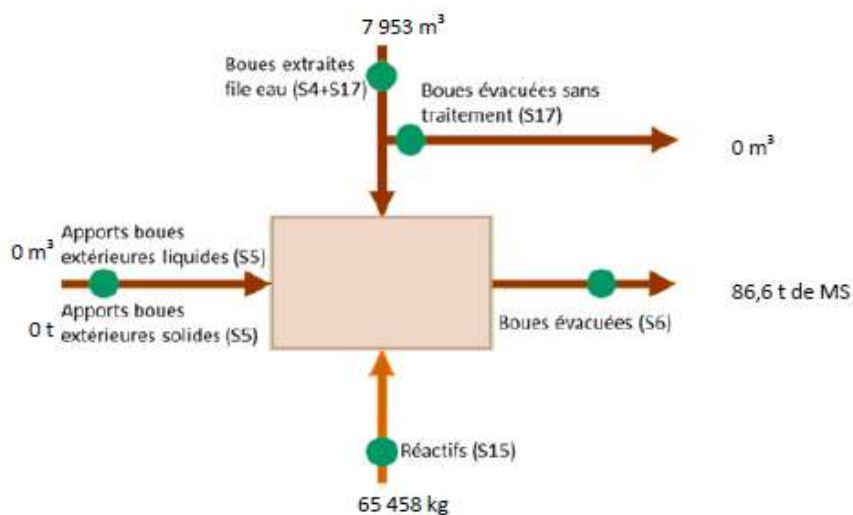
→ les bilans sont conformes à 100 %

STEP 2014 de Vouziers

File Eau



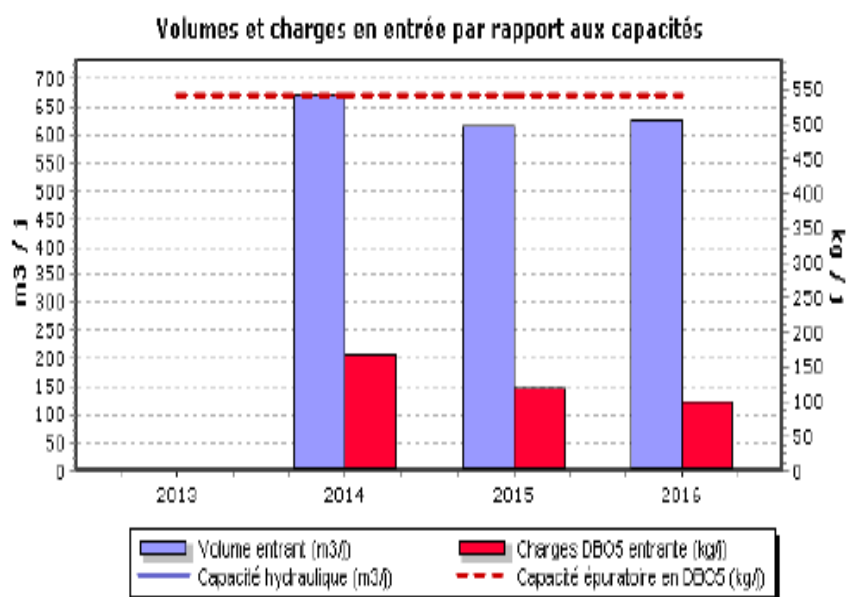
File Boue



Evolution de la charge entrante sur la file eau

Le système de traitement a reçu et traité les volumes et charges suivantes.

	2012	2013	2014	2015	2016
Volumes entrants sur le système de traitement (m3/j) (A2+A3+A7)			668	613	626
Volumes annuels entrants sur le système de traitement (m3) (A2+A3+A7)			243 737	223 580	229 245
Volume entrant sur la station et traité (m3) (A3)					229 245
Charge DBO5 entrante sur le système de traitement (kg/j) (A2+A3+A7)			168	119	101
Charge DBO5 annuelle entrante sur le système de traitement (kg) (A2+A3+A7)					37 076
Charge DBO5 entrante sur la station et traitée (kg) (A3)					37 076



Fréquences d'analyses

Le tableau suivant présente le nombre de bilans disponibles par paramètre.

	2012	2013	2014	2015	2016
DCO			11	12	13
DBO5			11	12	13
MES			11	12	13
NTK			3	4	5
NGL			3	4	5
Ptot			3	4	5

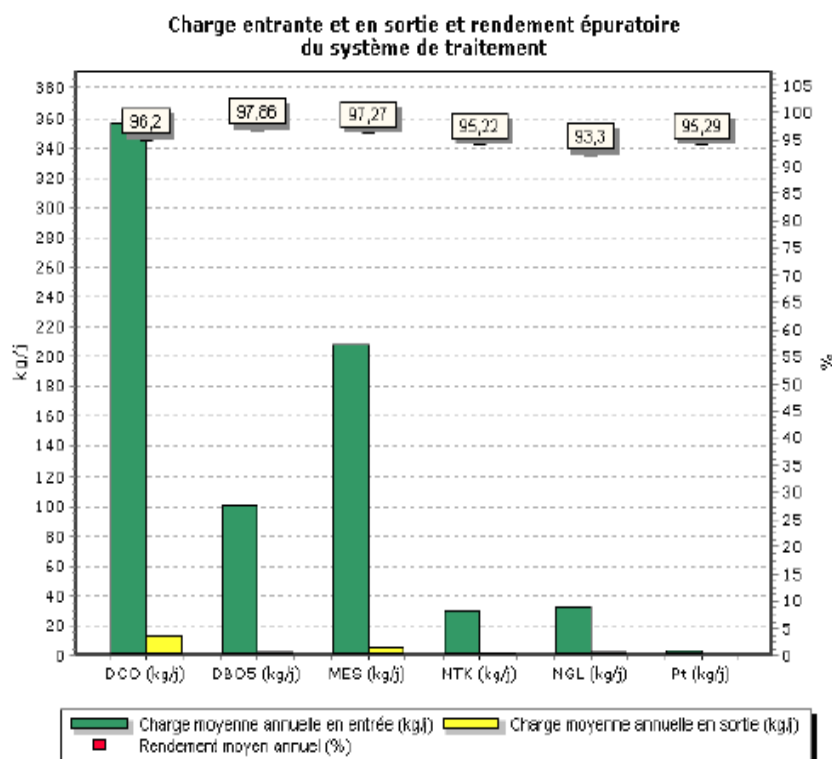
Concentrations en sortie et rendements épuratoires

Le tableau suivant présente la qualité d'eau obtenue en sortie de station de traitement ainsi que les rendements épuratoires obtenus.

	2012	2013	2014	2015	2016
Concentration moyenne annuelle (en sortie) (mg/L)					
DCO			51,4	21,7	20,4
DBO5			6,4	3,2	3,3
MES			33,3	10,2	8,5
NTK			5,1	2,0	2,1
NGL			12,6	4,6	3,2
Ptot			2,1	0,2	0,2
Rendement moyen annuel (%)					
DCO			91,40	96,38	96,20
DBO5			97,38	98,30	97,86
MES			90,70	97,09	97,27
NTK			92,45	94,42	95,22
NGL			81,38	87,20	93,30
Ptot			79,02	94,89	95,29

Les valeurs moyennes observées (concentrations et rendements) ne permettent pas de mesurer le respect de la prescription lorsque celle-ci s'applique bilan par bilan. L'évaluation du taux de respect fait l'objet de l'indicateur de conformité présenté dans la suite de la présente section.

Le graphe suivant présente pour l'année la synthèse des charges entrantes (A2+A3+A7) et sortantes (A2+A4+A5) et des rendements épuratoires du système de traitement.



1.8. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

1.8.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2015 en tMS	Exercice 2016 en tMS
STATION D'EPURATION DE VOUZIERES (Code Sandre : 030849001000)	134	232
Total des boues produites	134	232

1.8.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 ^{er} janvier et le 31 décembre	Exercice 2015 en tMS	Exercice 2016 en tMS
STATION D'EPURATION DE VOUZIERES (Code Sandre : 030849001000)	52	86,6
Total des boues évacuées	52	86,6

➔ Taux de boues évacuées selon des filières conformes

	2015	2016
Taux de boues évacuées selon une filière conforme (%)	100	100
STEP 2014 de Vouziers	100	100

➔ Destination de boues évacuées

Ce tableau présente le détail pour l'année des destinations des boues évacuées.

	Produit brut (t)	Siccité (%)	Matières sèches (t)	Destination conforme (%) *
Valorisation agricole	232,1	37,31	86,6	100,00
Total	232,1	37,31	86,6	100,00

* répartition calculée sur les tonnes de matières sèches.

2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2016 et 01/01/2017 sont les suivants :

	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Frais d'accès au service:	50,07 €	50,07 €

Tarifs	Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Part de la collectivité		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement ⁽¹⁾	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
Prix au m ³	1,0778 €/m ³	1,0778 €/m ³
Autre :	____ €	____ €
Part du délégataire		
Part fixe (€ HT/an)		
Abonnement ⁽¹⁾	24,04 €	24,04 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)		
Prix au m ³	0,0808 €/m ³	0,08091 €/m ³
Taxes et redevances		
Taxes		
Taux de TVA ⁽²⁾	10 %	10 %
Redevances		
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,3 €/m ³	0,3 €/m ³
VNF rejet :	0 €/m ³	____ €/m ³
Autre : ____ redevance pollution ____	0,41 €/m ³	____ 0,41 €/m ³

⁽¹⁾ Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m³.

⁽²⁾ L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

La délibération fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice est la suivante :

➤ Délibération du 09/12/2014 effective à compter du 17/12/2014 : DSP

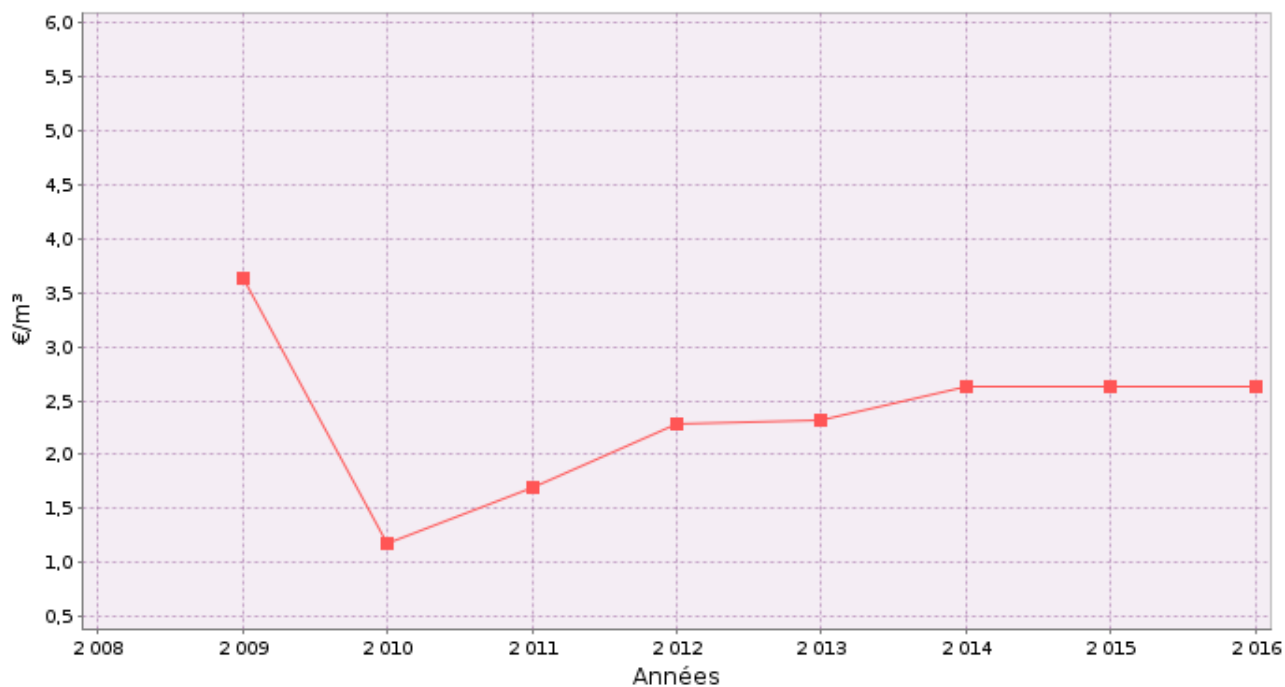
2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2016 en €	Au 01/01/2017 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	0%
Part proportionnelle	129,34	129,34	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	129,34	129,34	0%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	24,04	24,04	0%
Part proportionnelle	97,09	97,09	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	121,13	121,13	0%
Taxes et redevances			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	36,00	36,00	0%
VNF Rejet :	0,00	—	0%
Autre : _____	0,00	—	0%
TVA	28,65	28,65	0%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	64,65	64,65	0%
Total	315,12	315,12	0%
Prix TTC au m³	2,63	2,63	0%

ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.



■ D204.0 Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

2.3. Recettes



Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2015 en €	Exercice 2016 en €	Variation en %
Redevance eaux usées usage domestique	393 306,82	210 991,19	-46,35 %
<i>dont abonnements</i>			
Redevance eaux usées usage non domestique			
<i>dont abonnements</i>			
Recette pour boues et effluents importés			
Régularisations (+/-)			
Total recettes de facturation	393 306,82	210 991,19	-46,35 %
Recettes de raccordement			
Prime de l'Agence de l'Eau		24 284,62	
Contribution au titre des eaux pluviales			
Recettes liées aux travaux	24 869,00	11 483	-53,82%
Contribution exceptionnelle du budget général			
Autres recettes (préciser)	0,01		
Total autres recettes	24 869,01	11483	
Total des recettes	418 175,83	246 758,81	-40,99 %

Recette de l'exploitant :

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des

produits et charges et l'avis des commissaires aux Comptes sont présentés en annexe du présent rapport « annexes financières »

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2016
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: H5241 - VOUZIERES ASST

Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
PRODUITS	424 164	470 227	10,86 %
Exploitation du service	178 088	200 388	
Collectivités et autres organismes publics	240 880	287 270	
Travaux attribués à titre exclusif	4 847	2 192	
Produits accessoires	369	380	
CHARGES	475 389	526 886	10,83 %
Personnel	108 780	94 578	
Energie électrique	41 248	48 831	
Produits de traitement	13 437	15 322	
Analyses	522	795	
Sous-traitance, matières et fournitures	14 191	24 732	
Impôts locaux et taxes	1 877	4 829	
Autres dépenses d'exploitation	42 049	42 423	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	14 010	13 466	
<i>engins et véhicules</i>	16 724	15 733	
<i>informatique</i>	6 362	7 282	
<i>assurances</i>	2 321	- 1 779	
<i>locaux</i>	6 029	9 348	
<i>autres</i>	- 3 396	- 1 629	
Redevances contractuelles	1 650	1 661	
Contribution des services centraux et recherche	8 561	8 138	
Collectivités et autres organismes publics	240 880	287 270	
Charges relatives aux renouvellements	0	15 696	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	0	15 696	
Charges relatives aux investissements	83	1 002	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	83	1 002	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	4 114	3 809	
RESULTAT AVANT IMPOT	- 51 224	- 56 658	-10,61 %
RESULTAT	- 51 224	- 56 657	-10,61 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

15/03/2017

Etat détaillé des produits (1)
Année 2016

Collectivité: H5241 - VOUZIERES ASST

Assainissement

LIBELLE	2015	2016	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	167 718	190 047	13,31 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	170 636	193 507	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	- 2 917	- 3 460	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	8 700	8 678	-0,25 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	8 700	8 678	
Ristournes	1 650	1 661	0,67 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	1 650	1 661	
Exploitation du service	178 068	200 386	12,53 %
Produits : part de la collectivité contractante	193 960	212 939	9,79 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	187 264	217 295	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	6 695	- 4 356	
Redevance Modernisation réseau	46 921	54 331	15,79 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	46 241	55 468	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	680	- 1 137	
Collectivités et autres organismes publics	240 880	267 270	10,96 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	4 847	2 192	NS
Produits accessoires	369	380	2,98 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

15/03/17

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

3. Indicateurs de performance

3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2016, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 1 416 abonnés potentiels (100% pour 2015).

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	14
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		90%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	60%	11
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions ⁽³⁾	____%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux ⁽⁴⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P202.2B)	120	-	60

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 60 pour l'exercice 2016 (60 pour 2015).

3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2016	Conformité exercice 2015 0 ou 100	Conformité exercice 2016 0 ou 100
STATION D'EPURATION DE VOUZIERES	97,86	100	100

Pour l'exercice 2016, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2015).

3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2016	Conformité exercice 2015 0 ou 100	Conformité exercice 2016 0 ou 100
STATION D'EPURATION DE VOUZIERES	97,86	100	100

Pour l'exercice 2016, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 100 (100 en 2015).

3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2016	Conformité exercice 2015 0 ou 100	Conformité exercice 2016 0 ou 100
STATION D'EPURATION DE VOUZIERES	97,86	100	100

Pour l'exercice 2016, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est **100** (100 en 2015).

3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

STATION D'EPURATION DE VOUZIERES :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	☒ Conforme	86,6
	☐ Non conforme	
Compostage	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Incinération	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Evacuation vers une STEU ⁽¹⁾	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Autre : ...	☐ Conforme	
	☐ Non conforme	
Tonnage total de matières sèches évacuées conformes		86,6

(1) L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une filière conforme.

Pour l'exercice 2016, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est **100%** (100% en 2015).

4. Financement des investissements

4.1. *Montants financiers*



	Exercice 2015	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	265 108,11	16 422,56
Montants des subventions en €	315 118,80	11 483
Montants des contributions du budget général en €	0	

4.2. *Etat de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2015	Exercice 2016
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		2 038 489,35	1 935 030,71
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	109 459,75	103 458,64
	en intérêts	50 129,86	38 172,89

4.3. *Amortissements*



Pour l'exercice 2016, la dotation aux amortissements a été de 33 273,27 € (33 163,27 € en 2015).

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)



En 2016, le service a reçu 0 demandes d'abandon de créance.

Le nombre de demande d'abandons de créance reçues par le délégataire et les montants accordés figurent au tableau ci-après :

	2012	2013	2014	2015	2016
Nombre de demandes d'abandon de créance à caractère social reçues par le délégataire	0	0	0	0	0
Montant des abandons de créances ou des versements à un fonds de solidarité par le délégataire (€)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assiette totale (m3)	181 577	185 515	193 281	171 504	200 486

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2015	Valeur 2016
	Indicateurs descriptifs des services		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	4 297	4 216
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	52	86,6
D204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ [€/m ³]	2,63	2,63
	Indicateurs de performance		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	60	60
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	0%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0	0